

	CHARGE DE PROJETS RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	Titulaire du poste :
	FICHE DE POSTE	

Positionnement

- Direction de rattachement : Département Culture et Attractivité, Direction Patrimoine, Relations Internationales et Tourisme
- Situation hiérarchique : placée sous l'autorité du Directeur Patrimoine, Relations Internationales et Tourisme
- Lieu de travail : Mairie d'Arras

Projet de Ville

La ville d'Arras affirme son attachement à la culture et au développement culturel, en tant que vecteurs de rayonnement et de vivre ensemble au travers de 6 enjeux définis dans son projet culturel :

- **Enjeu 1** : Rendre accessible et inciter la rencontre de tous les publics avec la diversité culturelle du territoire
- **Enjeu 2** : Accompagner la création artistique et faciliter l'émergence de talents.
- **Enjeu 3** : Encourager la démocratisation culturelle en positionnant la culture comme un des piliers du projet éducatif territorial
- **Enjeu 4** : Affirmer le patrimoine comme l'ADN de la ville et en structurer la politique
- **Enjeu 5** : Partager le dynamisme de notre politique et équipements culturels au service des publics et de l'attractivité du territoire.
- **Enjeu 6** : Conforter la richesse événementielle et festive, vecteur de rayonnement du territoire et de vivre ensemble

Le département Culture et Attractivité a pour objectif de travailler la mise en œuvre, la lisibilité, la cohérence et la pertinence du projet culturel au travers des directions et équipements culturels suivants :

- Direction du Patrimoine, des Relations Internationales et du Tourisme.
- Pôle culturel Saint-Vaast (Lecture publique et Musée des Beaux-Arts)
- Conservatoire à Rayonnement Départemental
- Direction de l'Événementiel
- Direction des Arts de la Scène
- Service Vie Culturelle Associative

Il devra mettre en synergie l'ensemble des acteurs des quartiers et du territoire (habitants, associations, structures sociales et éducatives) mais également les acteurs institutionnels ou privés locaux, départementaux, régionaux et nationaux afin d'impliquer le plus grand nombre dans le projet culturel de la ville.

La ville d'Arras porte une politique d'ouverture à l'internationale depuis plusieurs années. Dans le cadre de ce projet, la Ville souhaite accompagner les acteurs de son territoire à s'ouvrir sur l'Europe et l'International en s'appuyant sur ses politiques publiques et sur les liens tissés :

- avec ses villes jumelles (Herten - Allemagne, Ipswich – Royaume Uni, Oudenaarde - Belgique)
- avec ses villes partenaires (Limonade – Haïti, Barrie - Canada, Batalha - Portugal, Déva – Roumanie, Rotorua – Nouvelle-Zélande).
-

Ville européenne, elle souhaite également développer les coopérations décentralisées et les échanges entre citoyens.

	CHARGE DE PROJETS RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	Titulaire du poste :
	FICHE DE POSTE	

Missions

- **Contribuer à la définition d'une stratégie dans le domaine des relations internationales et des affaires européennes**
 - Établir un diagnostic des dispositifs, acteurs et bénéficiaires potentiels présents sur le champ des relations européennes et internationales de la collectivité
 - Articuler la stratégie de développement territorial de la collectivité avec les politiques et programmes européens et/ou de coopération décentralisée
 - Contribuer à la définition et à la conduite d'une stratégie de développement de l'attractivité internationale du territoire
 - Construire des argumentaires politiques et techniques dans la négociation des programmes/partenariats/projets européens et internationaux
 - Traduire les orientations politiques en plans d'actions et intégrer les objectifs et les exigences en matière de développement durable
 - Construire et conduire une stratégie d'influence de la collectivité auprès des instances et réseaux internationaux et européens
- **Piloter, coordonner et développer des actions et projets européens et internationaux**
 - Rechercher des coopérations territoriales pertinentes et animer les conventions de jumelage et de coopération décentralisée de la collectivité
 - Définir et mettre en œuvre un plan d'animation territorial
 - Animer et développer des projets dans le cadre du réseau « villes européennes »
 - Organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité en lien avec l'Europe et l'international
 - Favoriser les échanges d'expériences et la constitution des réseaux
 - Mobiliser les acteurs du territoire sur les questions de l'Europe et de l'international
 - Sensibiliser et former en interne et/ou externe aux enjeux européens et internationaux
 - Lancer et répondre à des appels à projets
- **Piloter, coordonner et effectuer le suivi administratif et budgétaire, et l'évaluation des actions et des projets**
 - Coordonner, organiser et participer aux instances des programmes et de suivi
 - Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation des programmes
 - Conseiller et orienter les porteurs de projets sur les démarches à suivre et les sources de financement
 - Sensibiliser la collectivité sur les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérents à une stratégie ou à un projet et proposer des actions de sécurisation
 - Instruire et suivre les demandes de subventions
 - Élaborer les délibérations et les actes nécessaires à la prise de décision des élues et élus et à la contractualisation de projets
 - Exploiter les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures
 - Encourager et développer la capitalisation des projets

Profil

- Catégorie A, filière administrative ou culturelle
- Maîtrise de l'environnement juridique et social des collectivités
- Maîtrise des méthodes et outils de management par projets et objectifs
- Maîtrise des règles budgétaires et comptable de la comptabilité publique
- Maîtrise de la langue anglaise obligatoire (lu, parlé et écrit)
- Déplacements réguliers sur le territoire

	CHARGE DE PROJETS RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	Titulaire du poste :
	FICHE DE POSTE	

- Déplacements en France et à l'étranger
- Horaires irréguliers lors de l'accueil de délégations ou de missions à l'étranger
- Travail ponctuel en décalage horaire
- Disponibilité, discrétion, sens de l'écoute et qualités relationnelles
- Titulaire du Permis B

Relations professionnelles les plus fréquentes

- Elus
- Directeurs du département culture et attractivité
- Directeurs et responsables de service
- Partenaires extérieurs (institutionnels, associatifs etc.)